

Grand Besançon, le 13 octobre 2026

Ouverture d'une seconde sortie sur le Parking Chamars

Le parking public de Chamars, réservé aux véhicules légers, comporte environ 320 places.

Il est très fréquenté, notamment en raison des services publics proches : Mairie, Commissariat, Centre des Finances Publiques, Préfecture...

Jusqu'ici, il comportait une sortie centrale (2 chenaux) donnant directement sur le Boulevard Charles de Gaulle et gérée par un feu tricolore.

Aux heures de pointes, cela pouvait générer des embouteillages. Aussi, une sortie supplémentaire a été créée afin de permettre aux automobilistes, qui partent en direction du quartier Grette-Butte, de shunter le feu tricolore et ainsi mieux répartir les flux.

La 2^{ème} sortie se concrétise par un contrôleur et une barrière supplémentaire dans un chenal créé sur l'aire de stationnement des autocars de tourisme.

Cette évolution vise à améliorer la fluidité du trafic automobile, en prévision de l'augmentation de cadences du tram et de la montée en charge future de l'îlot Saint-Jacques.

